

BILAN DE L'ENQUETE SUR LA CONJONCTURE ECONOMIQUE DE LA FILIERE FORÊT-BOIS DU GRAND EST

Bilan des enquêtes menées entre le 6 avril et le 22 juin 2020 – rédigé le 3 juillet 2020

I. Présentation de l'enquête

À la demande de certains professionnels de la filière forêt-bois, des services de l'État et de la Région, FIBOIS Grand Est, en partenariat avec France Bois Régions, a réalisé ces derniers mois une enquête de conjoncture de la situation des entreprises dans le cadre de l'épidémie de la COVID-19.

Pendant la crise, l'objectif des enquêtes était d'avoir une vision des freins et des impacts de celle-ci sur la santé des entreprises. Ces informations ont donné une tendance et étaient complémentaires aux données relayées par les branches professionnelles.

Afin de conclure l'enquête, un dernier questionnaire a été envoyé aux acteurs de la filière. Son objectif est de recenser les problèmes apparus à la suite de la crise ainsi que de faire remonter les impressions des entreprises sur la gestion de crise et les dispositifs mis en place. Comme précédemment, cette enquête n'a pas vocation à être représentative. Elle permet uniquement de donner une tendance sur la filière forêt-bois du Grand Est.

Cette enquête est complémentaire à l'observatoire du chômage partiel réalisé par la Fédération Nationale du Bois (FNB).

II. Nombre de répondants

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre de répondants à l'enquête de conjoncture régionale et nationale :

	Nombre de répondants Grand Est	Nombre de répondants total (France)
Semaine test : 30 mars	6 (semaine TEST dans le Grand Est)	799
Semaine 1 : 6 avril	91	829
Semaine 2 : 14 avril	94	440
Semaine 3 : 20 avril	72	340
Semaine 4 : 27 avril	59	(enquête réalisée uniquement en Grand Est)
Semaine 5 : 4 mai	59	343
Semaine 6 : 18 mai	58	160*
Semaine 7 : 2 juin	38	(enquête réalisée uniquement en Grand Est)
Semaine 8 : 22 juin	66	264

*enquête réalisée dans une partie de la France seulement

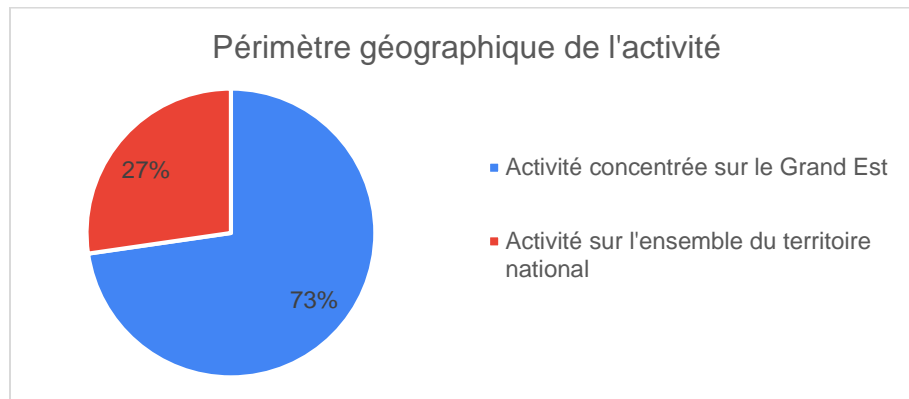
Cette enquête a mobilisé en moyenne 67 répondants en Grand Est et 450 à l'échelle nationale (à noter toutefois qu'il ne s'agit pas chaque semaine des mêmes répondants). Les entreprises du Grand Est représentent environ 15 % des répondants à l'échelle nationale.

Avec le soutien et le partenariat de :

III. Caractéristiques des répondants

Les données ci-dessous présentent les chiffres moyens obtenus lors des enquêtes réalisées entre le 6 avril et le 22 juin (8 enquêtes dans la plupart des cas).

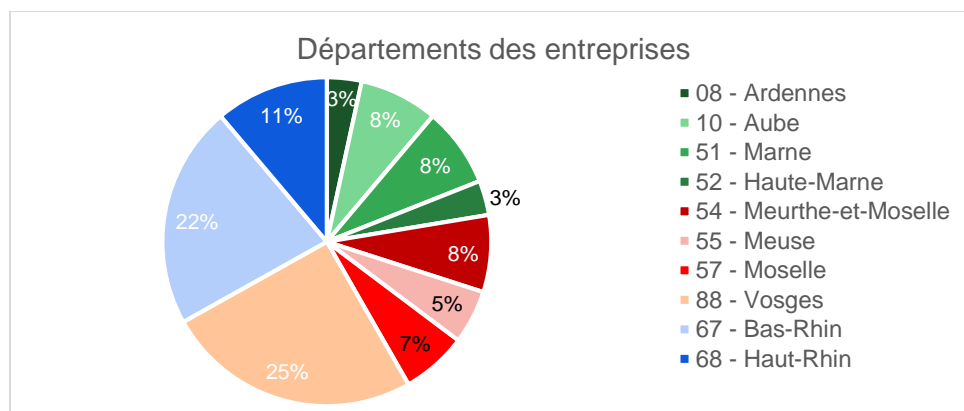
a. Périmètre géographique des activités (question posée lors de 7 enquêtes, du 6 avril au 2 juin)



Les entreprises répondantes exercent leur activité majoritairement sur le Grand Est (entre 66 et 78 % d'entre elles selon les semaines et en moyenne 73 %).

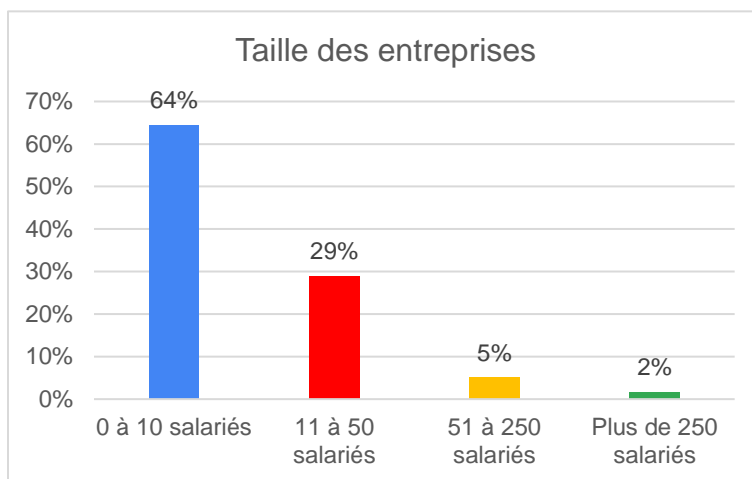
À l'inverse, 27 % des entreprises en moyenne ayant répondu aux enquêtes successives ont une activité sur l'ensemble du territoire national.

b. Départements d'implantation des entreprises (question posée lors de 7 enquêtes, du 6 avril au 2 juin)



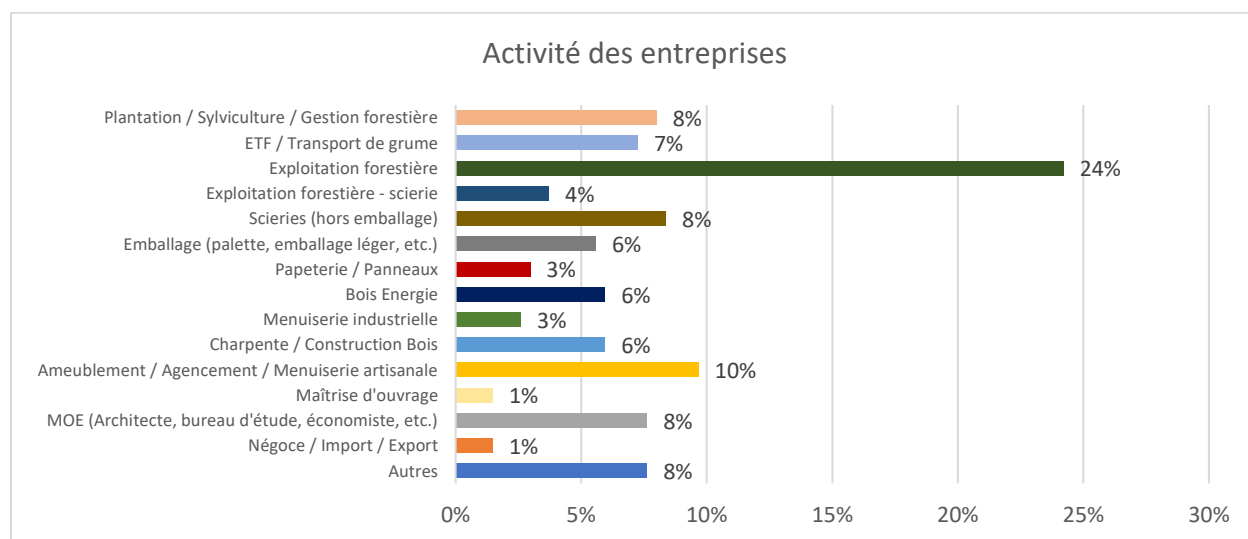
Des entreprises de tout le Grand Est ont répondu à l'enquête, ce qui permet d'avoir une bonne représentativité sur le territoire. Les départements les plus représentés sont les Vosges, avec en moyenne 25 % des répondants qui viennent de ce département, et le Bas-Rhin avec 22 % des répondants.

c. Taille des entreprises (question posée lors de 8 enquêtes, du 6 avril au 22 juin)



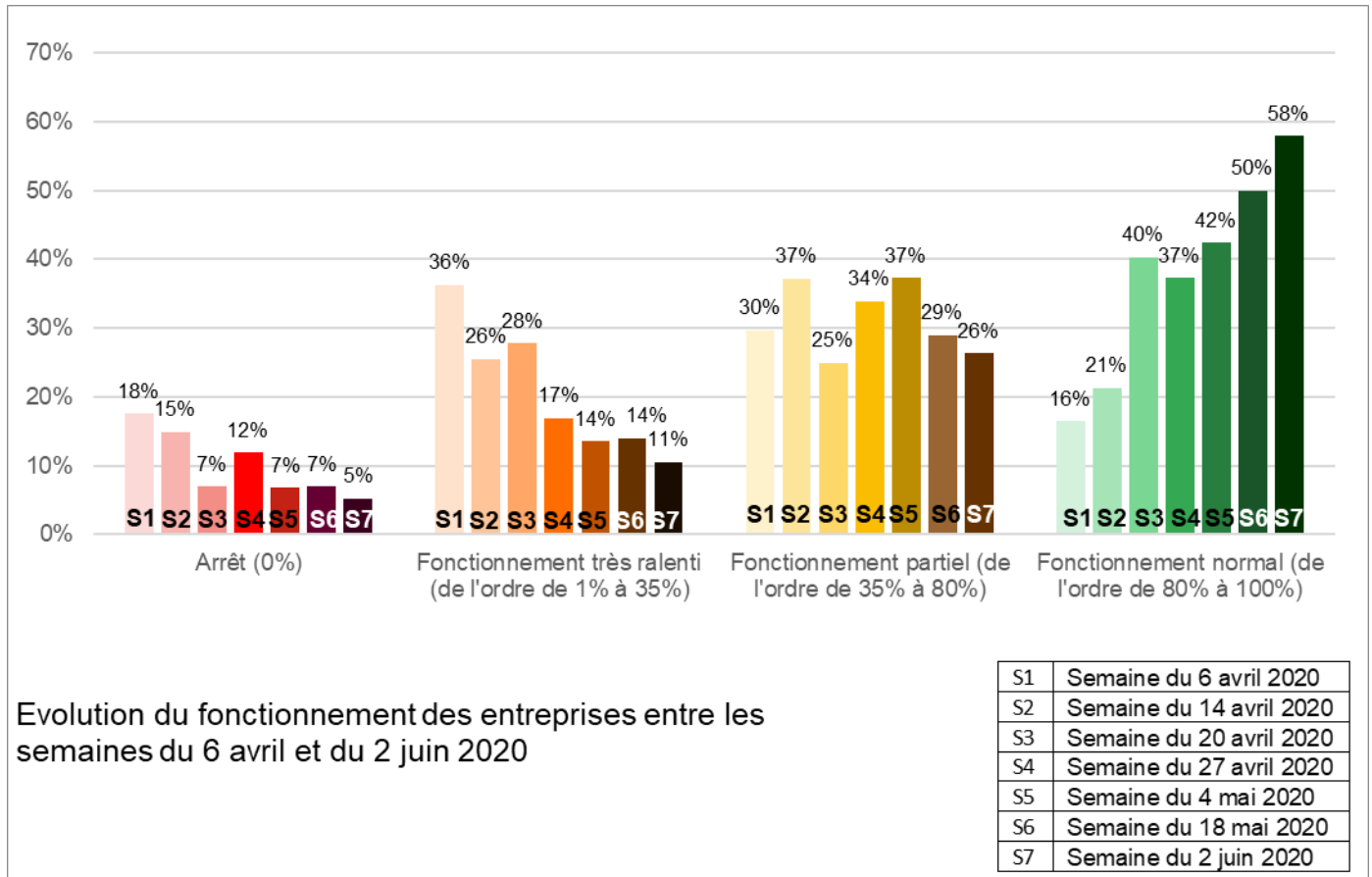
Les entreprises qui ont répondu à l'enquête sont majoritairement (en moyenne 64 %) des petites entreprises, avec 0 à 10 salariés. Cela correspond au profil des entreprises de la filière forêt-bois du Grand Est.

d. Activité principale (question posée lors de 8 enquêtes, du 6 avril au 22 juin)



Des entreprises de chaque secteur d'activité de la filière ont répondu à l'enquête au fil des semaines. Les secteurs les plus représentés sont l'exploitation forestière, l'ameublement, agencement et menuiserie artisanale, la plantation, sylviculture et gestion forestière, les scieries et la maîtrise d'œuvre.

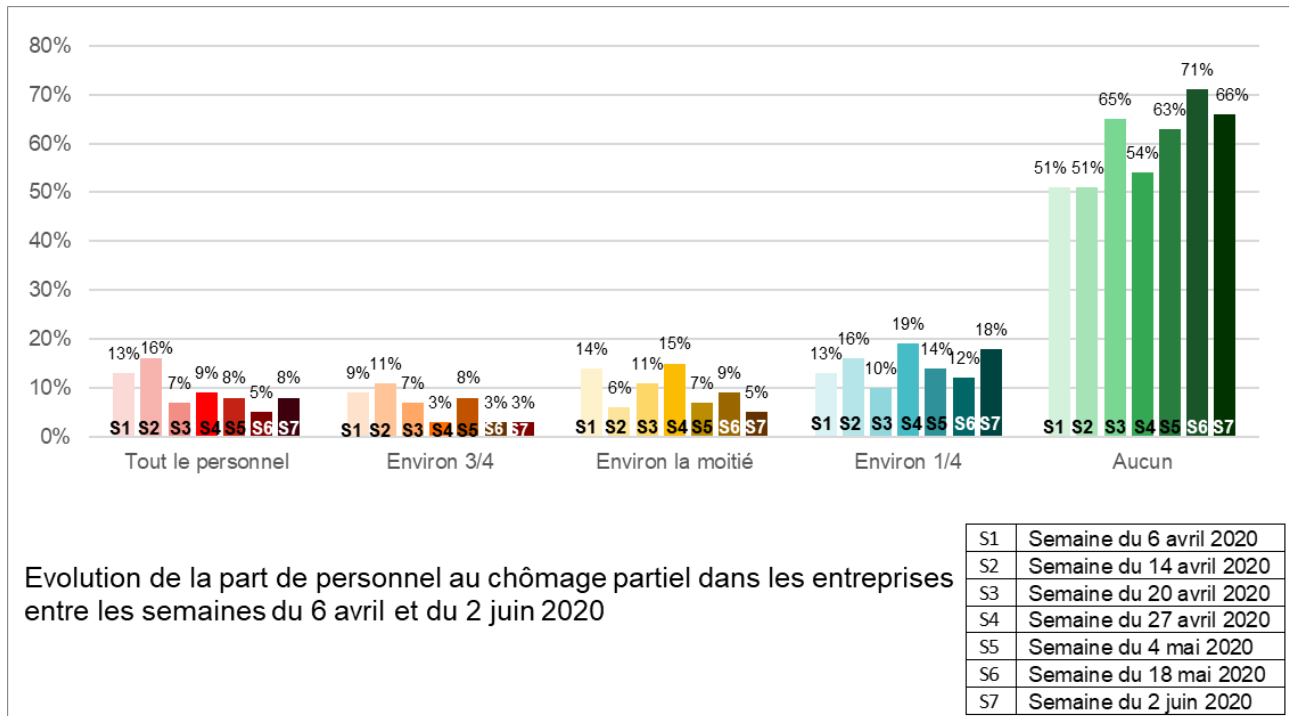
IV. Evolution du fonctionnement des entreprises (question posée lors de 7 enquêtes, du 6 avril au 2 juin)



Les enquêtes menées entre le 6 avril et le 2 juin 2020 montrent que la reprise d'activité s'est faite progressivement et que, début juin, 58 % des entreprises de la filière forêt-bois ayant répondu fonctionnaient normalement, au lieu de 16 % début avril. 5 % des entreprises de la filière étaient toujours à l'arrêt la semaine du 2 juin.

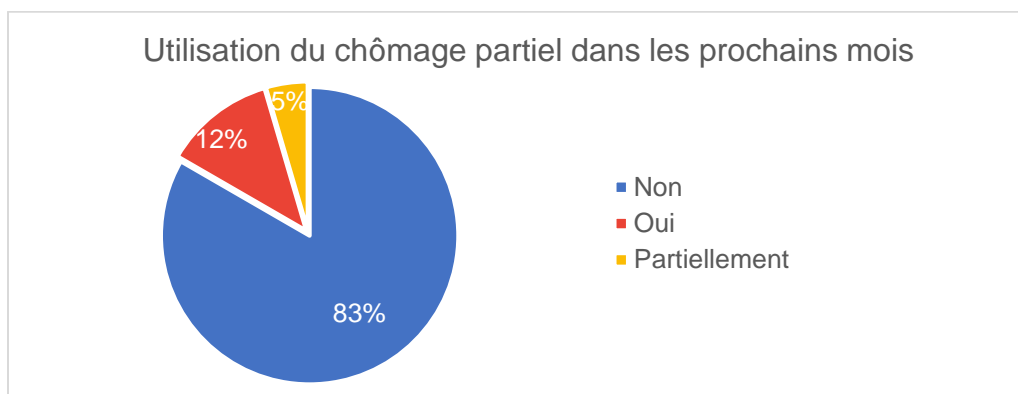
La tendance est donc à la reprise. La question du fonctionnement des entreprises n'a plus été posée pour l'enquête du 22 juin 2020, considérant que globalement l'activité a pu reprendre dans les entreprises de la filière forêt-bois.

V. Evolution du chômage partiel dans les entreprises (question posée lors de 7 enquêtes, du 6 avril au 2 juin)



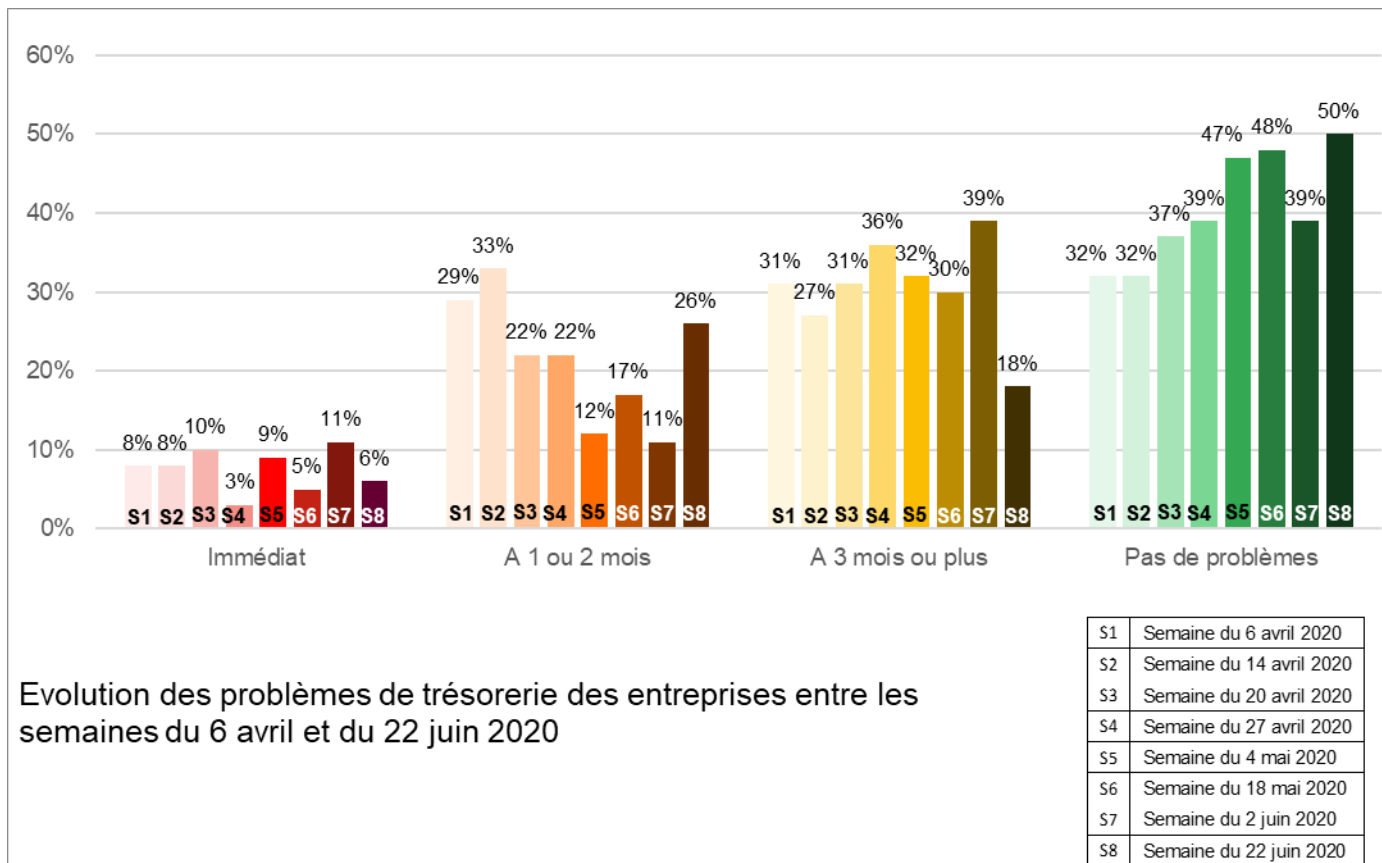
La semaine du 2 juin, 66 % des entreprises n’avaient aucun salarié au chômage partiel, contre 51 % début avril.

Situation au 22 juin :



Lors de l’enquête du 22 juin 2020, 83 % des entreprises interrogées ont déclaré qu’elles ne pensaient pas avoir recours au chômage partiel dans les prochains mois. Elles sont 12 % à penser qu’elles devront garder leurs salariés au chômage partiel. Enfin, elles sont 5 % à estimer qu’elles devront recourir à ce dispositif au moins partiellement.

VI. Evolution des problèmes de trésorerie des entreprises (question posée lors de 8 enquêtes, du 6 avril au 22 juin)

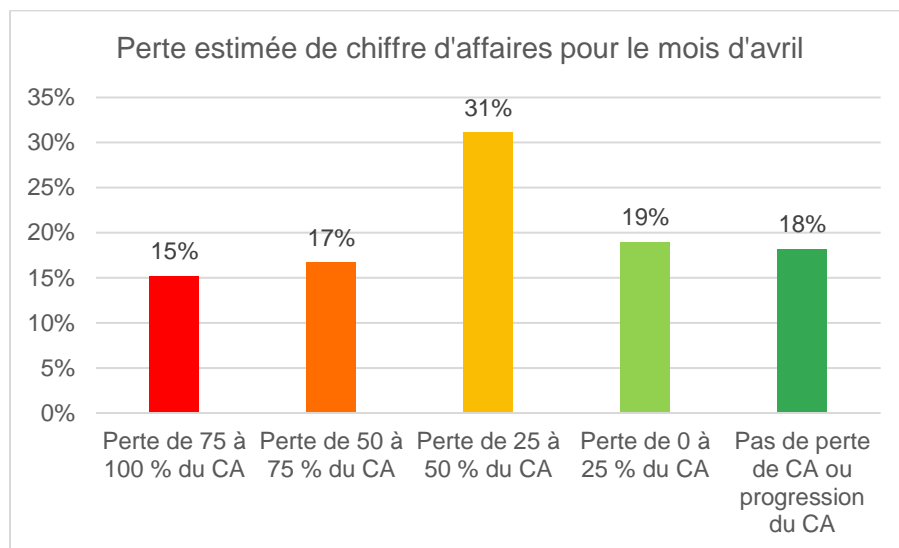


L'analyse de l'évolution des problèmes de trésorerie des entreprises ayant répondu montre que le pourcentage d'entreprises ayant des problèmes de trésorerie immédiats reste globalement stable, mais s'élève tout de même à 6 % des entreprises de la filière la semaine du 22 juin.

50 % des répondants estiment qu'ils n'auront pas de problèmes de trésorerie dans les mois à venir, la situation semble donc s'améliorer petit à petit pour la moitié des professionnels ayant répondu.

50 % restent peu confiants. Ils ont des problèmes de trésorerie immédiats ou pensent qu'ils en auront dans les prochains mois.

VII. Perte prévisionnelle de chiffre d'affaires (CA) pour le mois d'avril (question posée lors de 6 enquêtes, du 6 avril au 18 mai)

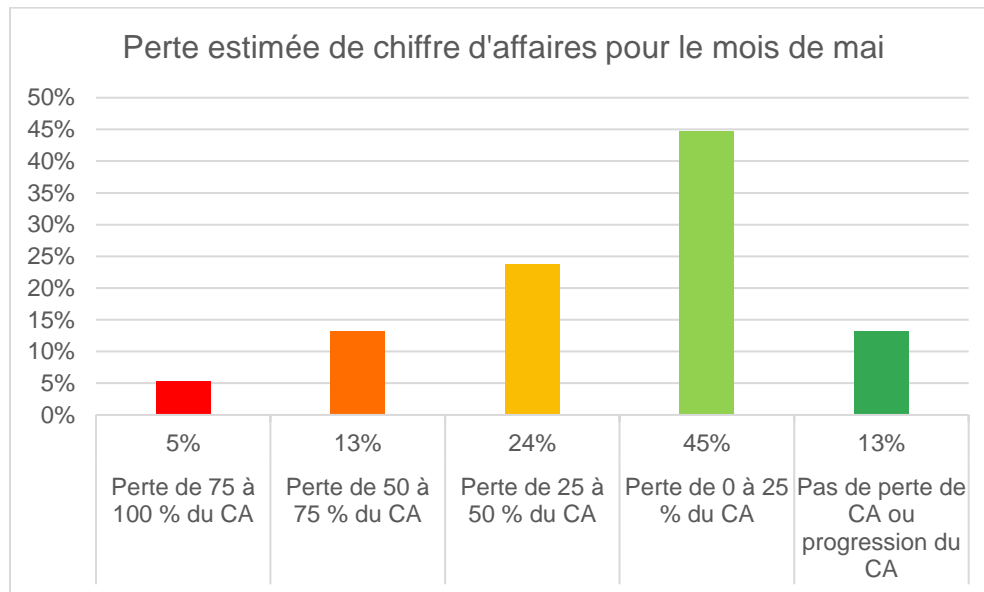


Il a été demandé aux entreprises d'estimer la perte prévisionnelle de leur chiffre d'affaires (CA) du mois d'avril 2020 par rapport au mois d'avril 2019.

Afin d'analyser cette information, les réponses à cette question de toutes les entreprises pour les 4 enquêtes ont été cumulées et comptées une seule fois, soit 132 réponses uniques.

Ainsi, 15 % des entreprises de la filière forêt-bois du Grand Est estiment qu'elles ont subi une perte de CA de 75 à 100 % en avril 2020 par rapport à avril 2019. Elles sont 17 % à subir une perte de 50 à 75 % de leur CA et 31 % subissent une perte de 25 à 50 % de leur CA. Par ailleurs, 19 % des entreprises ont vu leur CA diminuer de 0 à 25 %. Enfin, elles sont 18 % à affirmer que la crise sanitaire actuelle n'a pas engendré de perte de CA ou a permis, malgré tout, une progression de leur CA d'avril 2020 par rapport à avril 2019.

VIII. Perte prévisionnelle de chiffre d'affaires (CA) pour le mois de mai (question posée lors de l'enquête du 2 juin)

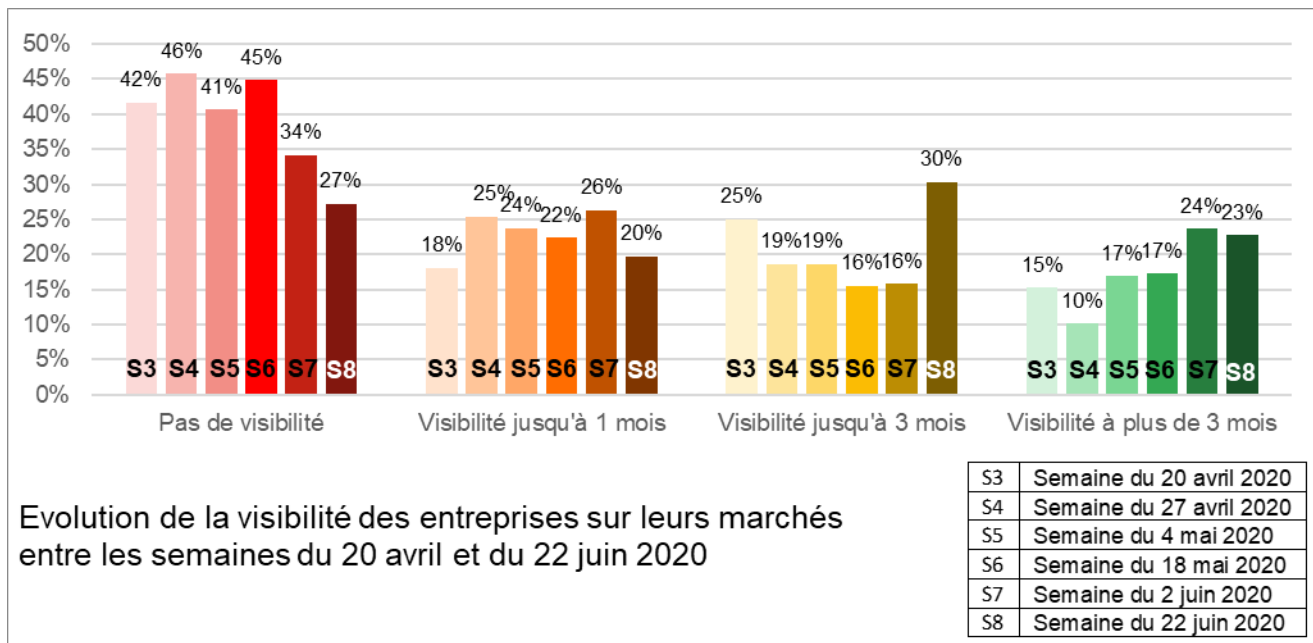


Lors de l'enquête du 2 juin, il a été demandé aux entreprises d'estimer la perte prévisionnelle de leur chiffre d'affaires (CA) du mois de mai 2020 par rapport au mois de mai 2019.

Ces informations ne concernent que 38 entreprises.

Ainsi, 5 % des entreprises de la filière forêt-bois du Grand Est estiment qu'elles ont subi une perte de CA de 75 à 100 % en mai 2020 par rapport à mai 2019. Elles sont 13 % à subir une perte de 50 à 75 % de leur CA et 24 % subissent une perte de 25 à 50 % de leur CA. Par ailleurs, 45 % des entreprises ont vu leur CA diminuer de 0 à 25 %. Enfin, elles sont 13 % à affirmer que la crise sanitaire de la COVID-19 n'a pas engendré de perte de CA ou a permis, malgré tout, une progression de leur CA de mai 2020 par rapport à mai 2019.

IX. Evolution de la visibilité sur les marchés (question posée lors de 6 enquêtes, du 20 avril au 22 juin)

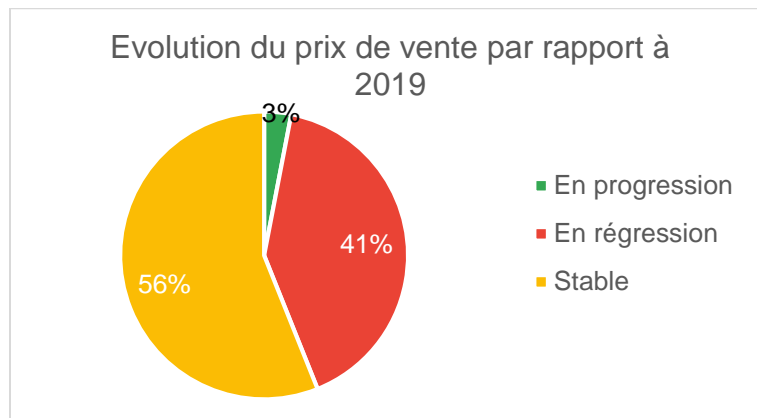


L'enquête de conjoncture montre que les entreprises voient leur visibilité sur les marchés s'améliorer petit à petit.

Ainsi, elles sont à ce jour 27 % à ne pas avoir de visibilité, contre 45 % il y a un mois (enquête du 18 mai). Cependant, elles ne sont que 23 % à avoir une visibilité de plus de 3 mois. Les autres restent plus prudentes à ce sujet et sont encore 50 % à avoir une visibilité limitée.

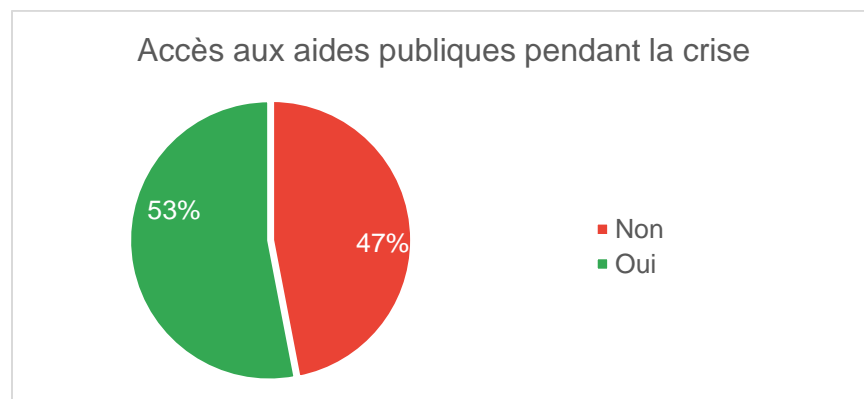
X. **Éléments complémentaires sur la situation au 22 juin 2020** (questions posées lors de l'enquête du 22 juin)

a. **Evolution du prix de vente des produits/services par rapport à 2019**

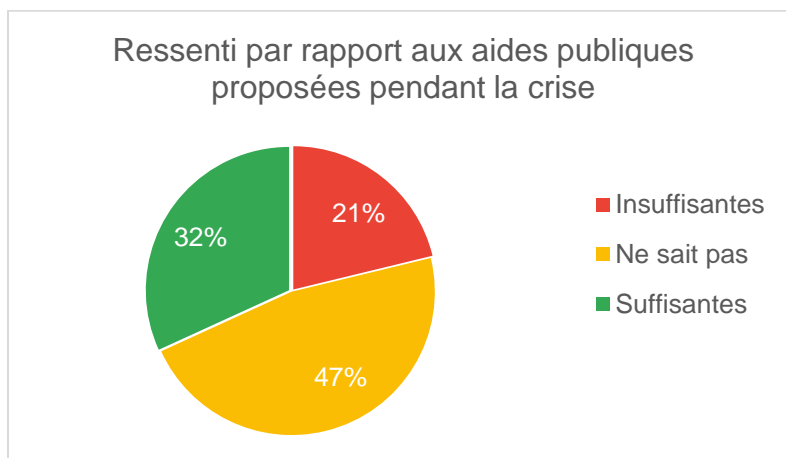


41 % des entreprises estiment que leurs prix de ventes (produits et/ou services) ont régressé par rapport à la même période en 2019. 56 % les trouvent stables et 3 % les estiment en progression.

b. **Retour des entreprises sur les aides publiques pendant la crise sanitaire de la COVID-19**



Lors de l'enquête du 22 juin, 53 % des entreprises ont annoncé avoir eu accès à des aides publiques de la Région ou de l'Etat pendant la crise.

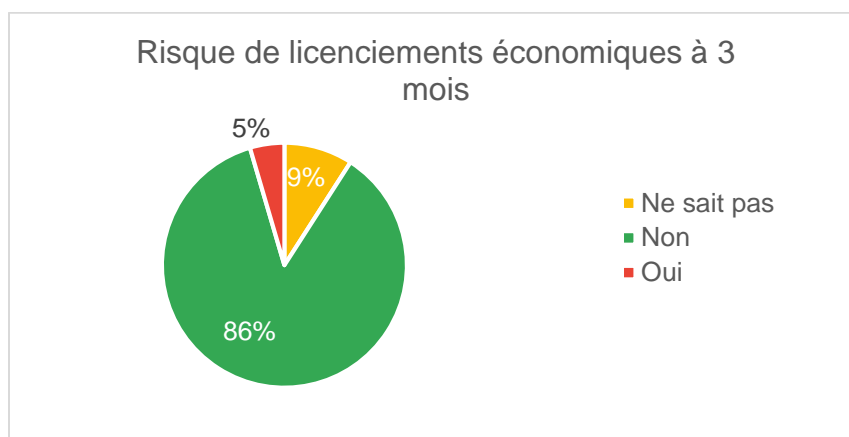


Par ailleurs, 32 % des entreprises estiment que les aides publiques apportées étaient suffisantes, 21 % estiment qu'elles ne l'étaient pas et 47 % ne se sont pas prononcées.

Parmi les entreprises jugeant les aides **suffisantes**, la rapidité et l'adaptabilité des solutions financières est soulignée. Le chômage partiel a permis de couvrir une part importante des charges salariales. Certaines entreprises s'inquiètent sur le fait qu'il y aura forcément un retour à payer par quelqu'un.

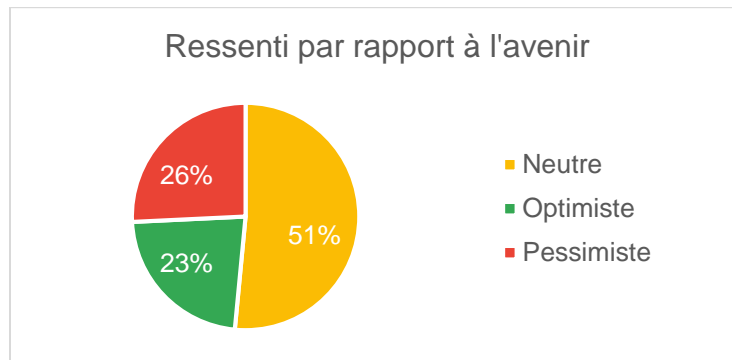
Concernant les entreprises jugeant les aides **insuffisantes**, le versement effectif des aides est salué. Les entreprises ont remarqué qu'il a été difficile de comprendre les changements de règles d'éligibilité durant les mois de mars, avril et mai. Pour eux, les aides sont insuffisantes dans la mesure où l'activité de certaines entreprises ne reprend pas pour le moment. Les professionnels évoquent aussi la TVA qu'ils payent à l'Etat alors qu'ils subissent des retards de paiement de la part de leurs clients.

c. Risques de licenciements économiques d'ici 3 mois



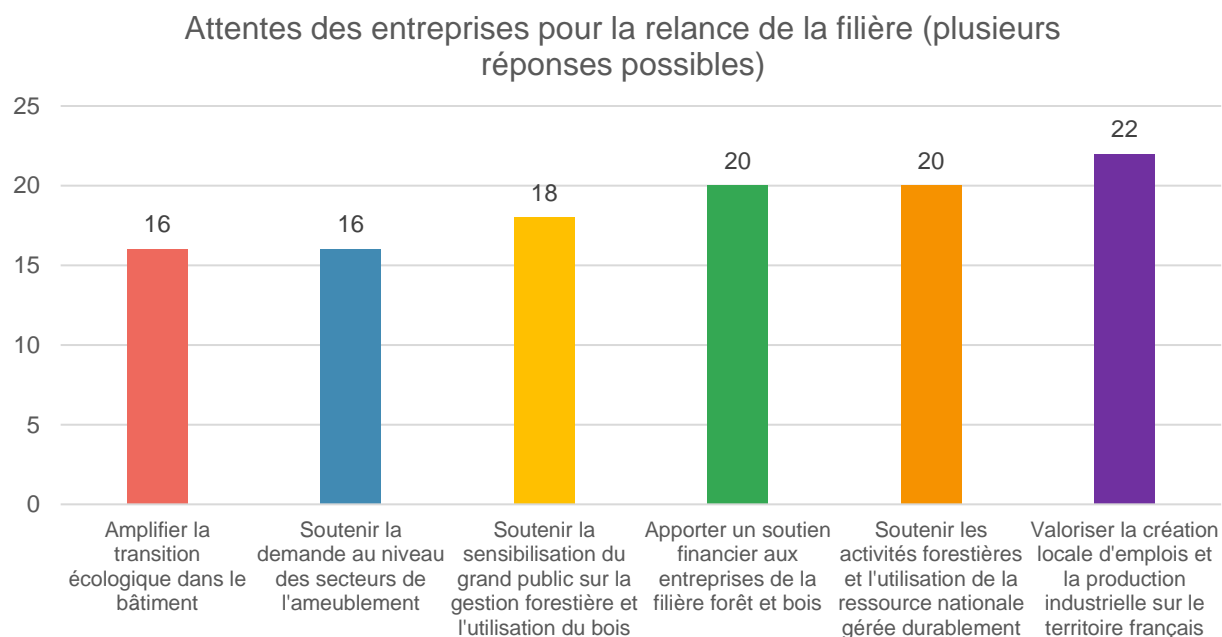
86 % des entreprises ayant répondu à l'enquête du 22 juin n'envisagent pas de licenciements économiques d'ici à 3 mois. Elles sont toutefois 5 % à l'envisager et 9 % ne se sont pas positionnées à ce stade.

d. Ressenti par rapport à l'avenir



Seules 23 % des entreprises sont optimistes par rapport à l'avenir, 26 % ne le sont pas et 51 % ne se sont pas exprimées sur ce sujet.

e. Les attentes des entreprises pour la relance de la filière forêt-bois



Il n'y a pas de critères prédominants pour une relance de la filière. Mais il semble que la transition écologique, le soutien de l'ameublement et la sensibilisation du grand public sont un peu en retrait par rapport à l'importance de la création d'emplois et du soutien aux activités forestières et aux entreprises de la filière forêt et bois.

D'autres pistes ont été évoquées pour relancer la filière, comme l'autorisation des provisions pour investissements à venir, la lutte contre l'export des grumes, le soutien du bois énergie ou encore le fait de trouver une solution dans le cadre de la crise des débouchés pour les produits connexes.

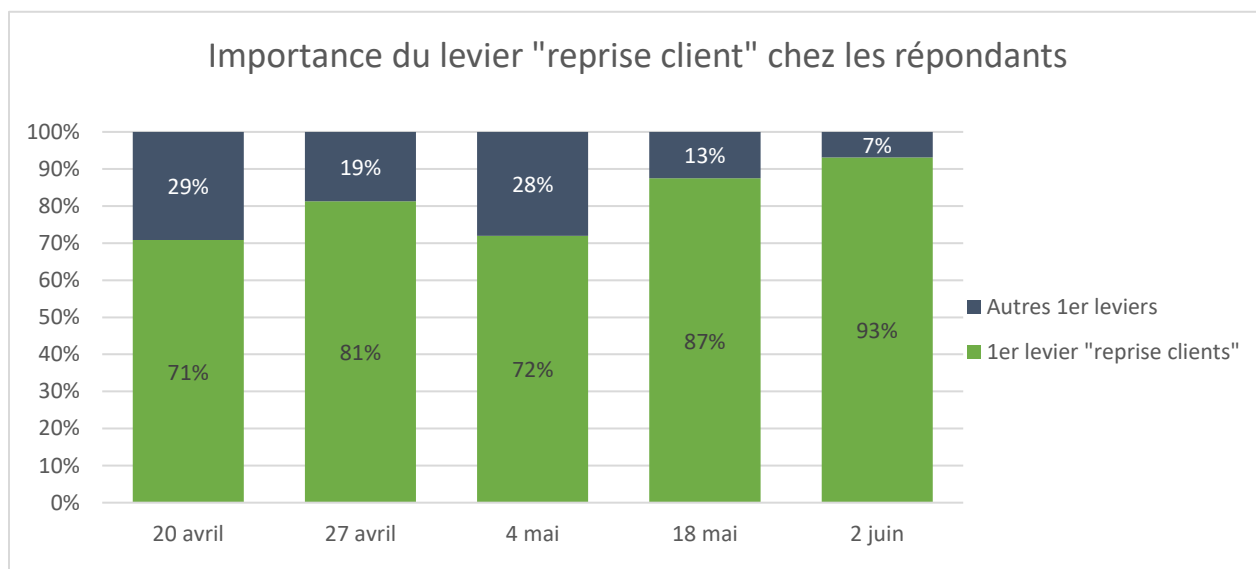
XI. Leviers à mettre en œuvre pour la reprise d'activité des entreprises interrogées (question posée lors de 5 enquêtes, du 20 avril au 2 juin)

Nous avons demandé aux entreprises de choisir trois leviers qu'il faudrait, selon elles, mettre en œuvre pour qu'elles puissent reprendre leur activité. Elles avaient le choix parmi cinq leviers et pouvaient en sélectionner trois et les classer par ordre de priorité. Les leviers (c'est-à-dire les mesures à mettre en place pour que l'activité reprenne) proposés étaient :

- La capacité de mise en place des règles de sécurité sanitaire (manque de masques, gel hydroalcoolique, etc.) ;
- La reprise d'activité des clients des entreprises interrogées ;
- La reprise d'activité des salariés des entreprises interrogées ;
- Le rétablissement des approvisionnements des entreprises interrogées ;
- Le rétablissement des transports (livraisons, etc.).

Dans l'analyse suivante, sont mis en lumière les trois leviers qui, depuis le 20 avril et jusqu'au 2 juin, sont ressortis comme importants à mettre en place pour que l'activité des entreprises reprennent.

a. Première position : le levier « Reprise de l'activité des clients »

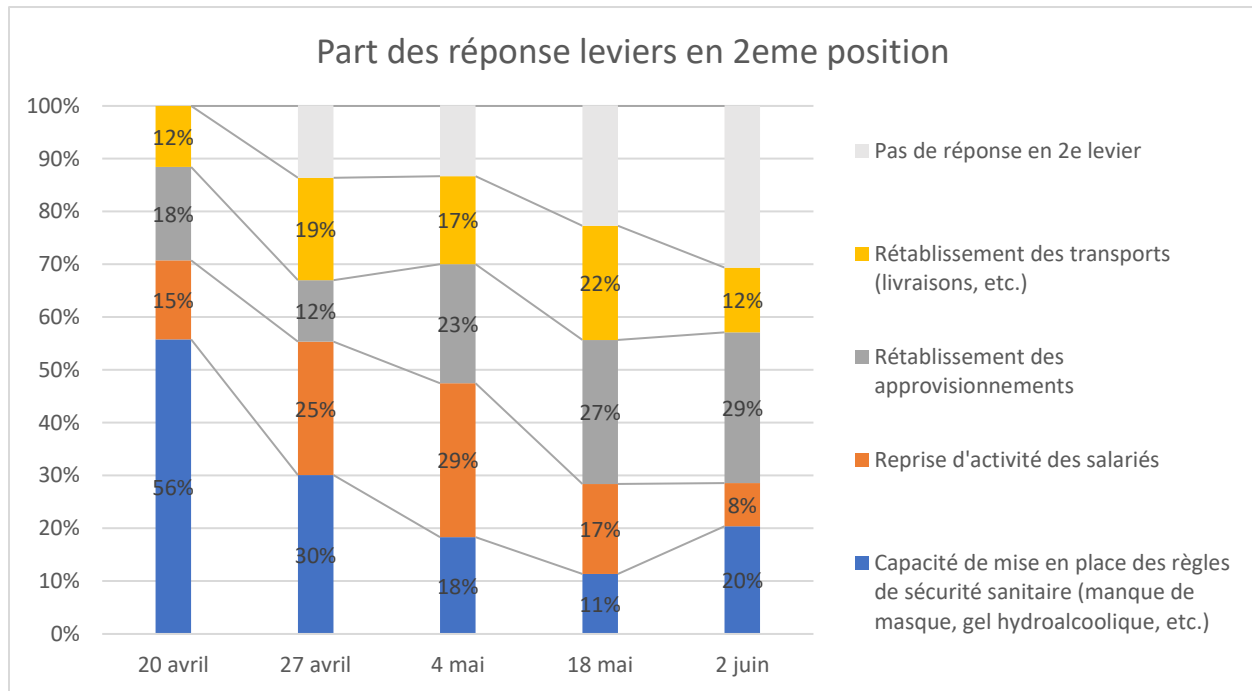


Ce premier graphique met en avant une prédominance du besoin de **reprise d'activité des clients**.

On constate que l'arrêt de l'activité des clients est et reste, depuis le 20 avril, un frein majeur à la reprise d'activité des entreprises ayant répondu. Ce levier est donc le plus urgent à lever selon les entreprises ayant répondu.

b. Deuxième position : Levier « Rétablissement des approvisionnements »

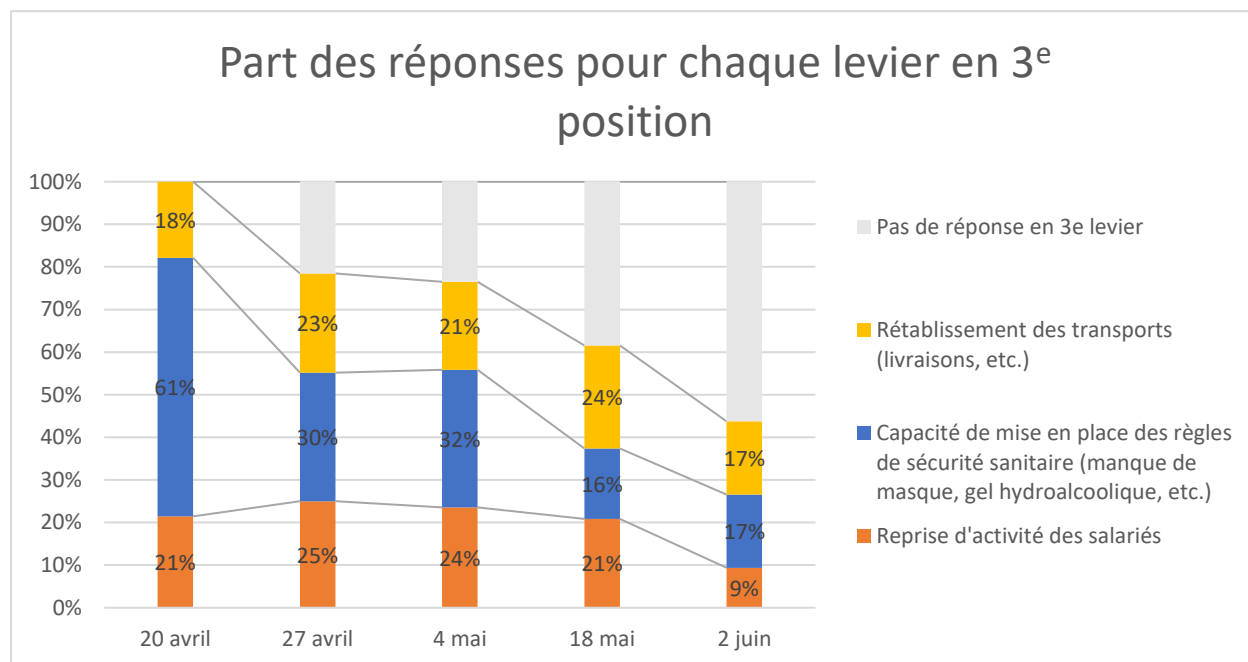
Comme le levier « reprise d'activité client » a déjà été pris en compte, les parts de réponse qui lui étaient allouées dans la catégorie « deuxième position » sont enlevées.



On peut constater que, la première semaine, le deuxième levier le plus important était la capacité à assurer les règles d'hygiène. Cependant, ce problème diminue avec les semaines, alors que les préoccupations **sur le rétablissement des approvisionnements croissent** depuis la semaine du 27 avril.

c. Troisième levier : Rétablissement des transports

La démarche pour le troisième levier est similaire. Les parts de réponses des catégories « reprise de l'activité clients » et « rétablissement des approvisionnements » ont été supprimées afin de mettre en avant les autres leviers.



On constate à nouveau que la capacité de mise en place des règles d'hygiène est un facteur qui devient, au fur et à mesure des semaines, moins limitant à la reprise d'activité des entreprises, même si 17 % des répondants sont encore freinés par celle-ci. Par ailleurs, la semaine du 18 mai, le levier qui a le plus d'importance est **le rétablissement des transports**.

Pour finir cette partie de l'enquête, nous pouvons voir qu'à la semaine du 2 juin, le troisième levier a été très peu complété ce qui souligne le fait que les blocages sont de moins en moins nombreux pour les entreprises.

XII. Conclusion

Pour analyser la situation des entreprises de la filière forêt-bois du Grand Est, face à la COVID-19, l'enquête réalisée depuis début avril a notamment montré les données suivantes :

Constats :

- 58 % des entreprises avaient retrouvé un fonctionnement normal la semaine du 2 juin (contre 16 % début avril) ;
- 3 à 11 % des entreprises ont connu des problèmes immédiats de trésorerie, chaque semaine, tandis que 1 sur 2 craint de tels problèmes dans les mois à venir ;
- 15 % des entreprises estiment avoir perdu plus de 75 % de leur chiffre d'affaires en avril, par rapport à une année sans crise sanitaire. Elles sont 5 % à avoir enregistré la même perte pour mai 2020 par rapport à mai 2019 ;
- Une crainte partagée par près d'un tiers des entreprises est l'absence de visibilité sur les marchés ;
- Seules 23 % des entreprises sont optimistes pour l'avenir.

Besoins :

- Le levier qui reste le plus important à actionner est celui de la reprise de l'activité des clients ;
- La préoccupation liée à l'hygiène et la sécurité des collaborateurs, d'abord majoritaire, a diminué au fil des semaines ;
- Le rétablissement des approvisionnements, puis celui des transports, sont aussi des besoins importants.

L'interprofession régionale FIBOIS Grand Est reste un des acteurs à l'écoute des entreprises, pour les accompagner dans un retour à la normale le plus rapide possible.